

Parlement jurassien
Groupe parlementaire PDC-JDC

Question écrite

No. 3265

E-factures – A quand ce service proposé aux jurassiens par l'Etat ?

Le système E-facture, qui transmet directement les factures par voie électronique via l'e-banking aux débiteurs qui le souhaitent, est devenu très répandu. De nombreuses entreprises privées proposent ce service et s'épargnent ainsi des frais d'impression et de port. Pour les personnes qui paient leurs factures via Internet, la solution s'avère simple puisqu'il n'est plus nécessaire de saisir les coordonnées, le numéro de référence ou le montant, il suffit de valider le paiement à la date souhaitée.

Depuis un certain temps déjà, de nombreux Cantons et services cantonaux offrent également cette possibilité, notamment pour leurs Offices des contributions ou Offices des véhicules respectifs, tout comme certaines communes suisses. Par contre, le Canton du Jura ne figure pas dans la liste.

Le Gouvernement peut-il nous indiquer

- **S'il prévoit d'offrir ce service aux jurassiens et dans quels délais ?**
- **Si ce n'est pas le cas, pour quelles raisons ?**
- **Si ce projet est effectivement déjà prévu, quelles sont les raisons qui retardent le lancement de cette prestation déjà courante ailleurs ?**

Delémont, le 29 janvier 2020

Groupe PDC-JDC

Anne Froidevaux

